

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 30 (1968)
Heft: 5

Rubrik: Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles des sections

Genève

L'Association genevoise des propriétaires de tracteurs célébrait, le 25 janvier 1968, les 40 ans de son existence. Réunie à la Salle des Vieux-Grenadiers, l'assemblée a entendu le rapport d'activité présenté par M. Georges Pottu. L'activité du groupement — fort de 460 membres — s'est concrétisée par l'organisation de multiples cours, concours et démonstrations.

La partie administrative fut rondement menée; les comptes et rapports approuvés; les membres du comité confirmés dans leurs fonctions avec la réélection pour trois ans de trois jeunes: MM. Fritz Aebi, Jean Blandin et André Serex.

La discussion permit à M. Samuel Serex de faire une intéressante proposition, laquelle tend à obtenir des fabricants de machines une solution simple et pratique pour atteler les remorques aux tracteurs. En effet, des crochets d'attelage seraient nécessaires et leur mise en place devrait pouvoir se faire par une seule personne, alors que c'est difficilement le cas à l'heure actuelle. Cette proposition rencontre l'approbation de tous.

M. Marc Dugerdil, chef du Service de l'agriculture, fit rapidement un tour d'horizon sur la mécanisation très développée du canton de Genève. Cette mécanisation a un inconvénient majeur: elle coûte extrêmement cher. M. Dugerdil fit valoir que, depuis le dernier recensement fédéral, pour la période de 15 ans allant de 1950 à 1965, le nombre des exploitations agricoles genevoises a diminué de 25 %. Si l'on se réfère à la date de 1939, la diminution est de 60 %.

Le nombre des exploitations agricoles recensées se limite, pour le canton, à 613.

C'est là une diminution rapide qui ira encore en s'accentuant sous la poussée de la CEE.

Les exploitations doivent arriver à trouver des solutions pour l'achat en commun des grosses machines, par exemple les moissonneuses-batteuses. Un fait important à noter: le canton de Genève a produit, en 1967, 2500 wagons de blé.

M. Berlie, de l'Association vaudoise des propriétaires de tracteurs, membre du comité suisse, apporta le salut de l'Association suisse et de sa section vaudoise.

M. Jules Mabut, président de la Chambre genevoise d'agriculture, prit aussi la parole. Il fit remarquer que, dans l'opinion publique et du côté des consommateurs, l'état d'esprit est sensiblement moins favorable qu'auparavant. Il fit allusion aux menaces sur le prix du lait et le prix de certaines variétés de blé (variétés françaises). Il parla également de l'augmentation de la taxe des véhicules à moteur, y compris les véhicules utilitaires. Une diminution de cette taxe est envisagée, mais à l'exclusion des véhicules utilitaires, ce qui est un non-sens.

Dans le domaine pratique, l'assemblée porta un intérêt très vif à l'amélioration de la sécurité et de la signalisation dans l'emploi des véhicules.

Enfin, l'assemblée entendit une conférence très vivante de M. Marti, chef de la prévention des accidents, dépendant de l'Office central à Brougg et représentant l'IMA. Nous aurons l'occasion de reparler du travail de cet office, travail que M. Marti a évoqué au cours de son exposé intéressant.

L.C.

Lors de vos achats ou de vos commandes, indiquez s.v.p. l'annonce que vous avez lue dans le «Tracteur». Vous soutiendrez ainsi notre périodique. Merci!